



ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

VIGILANCE ORANGE

La Préfète de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte météorologique pour le phénomène :

ORAGES

pour l'ensemble des communes du département de la Gironde, du mardi 21 juin 2022 à 23h00 au mercredi 22 juin 2022 à 06h00

Situation actuelle : Temps calme et sec.

Evolution prévue :

Deux vagues orageuses sont à prévoir entre l'après-midi et la nuit prochaine.

- une première touchera les départements de la moitié sud-est de Midi-Pyrénées, débutant depuis les Pyrénées après 16 heures, pour se propager vers le midi-toulousain et l'Ariège, puis le Tarn et l'Aveyron où ils seront les plus violents en fin de journée. Sous ces orages, fortes pluies avec des cumuls de 20 à 40 mm sur de courtes durées, des chutes de grêle, plus fortes sur l'est de la zone, et des rafales de vent pouvant atteindre 80 à 90 km/h, voire avoisiner les 100 km/h sur le Tarn ou l'Aveyron. Ces orages violents devraient s'éloigner vers le nord-est avant le milieu de nuit, mais des orages plus modérés et isolés resteront possibles jusqu'en début de journée de mercredi.

- une seconde vague orageuse abordera les Landes et la Gironde après 23 heures, pour se propager ensuite vers le nord de la Dordogne, les Charentes et le sud du Poitou, la Haute-Vienne et la Creuse en seconde partie de nuit où ils pourront perdurer jusqu'en début de journée de mercredi. Sous ces orages, chutes de grêle locales et rafales de vent à 80 km/h (intensité moindre pour ces deux paramètres qu'au cours de l'évènement d'hier), et fortes pluies avec des cumuls locaux pouvant atteindre 30 à 50 mm.

Il est demandé aux maires de porter une vigilance particulière dans le contexte de l'organisation de la fête de la musique, dont les manifestations en extérieur devront s'interrompre à partir de 22h comme les marchés nocturnes, d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux, sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures préventives nécessaires sur le plan local pour assurer la sécurité des personnes et des biens et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<ul style="list-style-type: none">• Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants• Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires• Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement• Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations	<ul style="list-style-type: none">• À l'approche d'un orage, mettez à l'abri les objets sensibles au vent ou pouvant être inondés• Éloignez-vous des arbres et des cours d'eau• Abritez-vous dans un bâtiment en dur• Tenez-vous informés et évitez de vous déplacer• Évitez les promenades en forêt• Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques• Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins• limiter strictement les déplacements

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

La Préfète,

Fabienne BUCCIO